nomAttribuant	idAttribuant	dateConvention	referenceDecision	n nomBeneficiaire	idBeneficiaire	objet de la subvention	montant	nature	dates Perio de Versement	conditionsVersement	pourcentageSubvention type
	numéro d'inscription au répertoire des	date de notification/ conclusion	n° décision / délibération		numéro d'inscription au répertoire des entreprises et de leurs			subvention en numéraire ou en nature	reprendre les élements définis dans la convention	reprendre les élements définis dans la convention	dans les cas où la fonctionnement / subvention est accordée à plusieurs attributaires au
Communauté Urbaine le Havre Seine métropole		10/03/2023	20230064	Association La Roue Libre	W762005536	Promotion de la pratique cyclable	150 000,00 €	: numéraire	Part fixe 75.000€ au 30 mars. Part variable au 31 juillet, au 30 septembre et au 31 janvier n+1	La part fixe est versée en une seule fois La part variable est versée en 3 temps sur présentation des justificatfs fournis par l'association.	fonctionnement
Communauté Urbaine le Havre Seine métropole		25/05/2023	20230057	Le Siroco	₩762002885	Soutien à une programmation d'envergure communautaire	66 000,00 €	: numéraire	Acompte le 23/06/23 Solde le 03/07/24	Acompte de 70% versé à la signature de la convention ou après que la délibération actant le montant de la subvention soit éxécutoire Solde de 30% à réception du rapport final de réalisation du programme d'actions (qualitatif et financier)	fonctionnement
Communauté Urbaine le Havre Seine métropole		19/02/2024	20230540	Le Siroco	₩762002885	Soutien à une programmation d'envergure communautaire	66 000,00 €	numéraire	Acompte 46 200 € liquidé le 25/03/24 Solde pas encore versé	Acompte de 70% versé à la signature de la convention ou après que la délibération actant le montant de la subvention soit éxécutoire Solde de 30% à réception du rapport final de réalisation du programme d'actions (qualitatif et financier)	fonctionnement
Communauté Urbaine le Havre Seine métropole		20/03/2024	20230541	Maison Pour Tous de Saint-Romain-de-Colbosc	W762000195	Soutien aux actions d'envergure communautaire organisées par la Maison Pour Tous de Saint-Romain-de-Colbosc	41 000,00 €	numéraire	Acompte le 15/04/24 Solde pas encore versé	Acompte de 70% versé à la signature de la convention ou après que la délibération actant le montant de la subvention soit éxécutoire Solde de 30% à réception du rapport final de réalisation du programme d'actions (qualitatif et financier)	fonctionnement
Communauté Urbaine le Havre Seine métropole		04/02/2021	20200449	Maison Pour Tous de Saint-Romain-de-Colbosc	W762000195	Soutien aux actions d'envergure communautaire organisées par la Maison Pour Tous de Saint-Romain-de-Colbosc	41 000,00 €	numéraire	Acompte le 09/06/23 Solde le 30/10/23	Acompte de 70% versé à la signature de la convention ou après que la délibération actant le montant de la subvention soit éxécutoire Solde de 30% à réception du rapport final de réalisation du programme d'actions (qualitatif et financier)	fonctionnement
Communauté Urbaine le Havre Seine métropole		28/07/2021	20230057	Papa's Production	₩762001390	Soutien à l'organisation de Ciné Toiles	23 000,00 €	: numéraire	Acompte le 02/05/23 Solde le 24/11/23	Acompte de 70% versé à la signature de la convention ou après que la délibération actant le montant de la subvention soit éxécutoire Solde de 30% à réception du rapport final de réalisation du programme d'actions (qualitatif et financier)	fonctionnement
Communauté Urbaine le Havre Seine métropole		04/04/2024	20230539	Papa's Production	₩762001390	Soutien à l'organisation de Ciné Toiles	23 000,00 €	: numéraire	Acompte le 16/04/24 Solde mandaté le 08/11/24	Acompte de 70% versé à la signature de la convention ou après que la délibération actant le montant de la subvention soit éxécutoire Solde de 30% à réception du rapport final de réalisation du programme d'actions (qualitatif et financier)	fonctionnement
Communauté Urbaine le Havre Seine métropole		08/11/2023	20230406	Handball Octeville	SIRET 38413899600036	Soutien au sport de haut niveau	63 500,00 €	numéraire	Acompte 40 000 € liquidé le 23/11/2023 Acompte 23 500 € sur le budget 2024	40 000 € après notification de la convention; 23 500 € au cours du 1er trimestre de l'année 2024 sous réserve de la réception par la CU des documents demandés	Fonctionnement
Communauté Urbaine le Havre Seine métropole			20240280	Handball Octeville		Soutien au sport de haut niveau	63 500,00 €	numéraire	Acompte 31 750 € liquidé le 29/08/2024 Acompte 31 750 € sur le budget 2025	31750 € après notification 31 750 € sur présentation des doculments dermandés	Fonctionnement
Communauté Urbaine le Havre Seine métropole		17/07/2023	20230241	Saint-Thomas Basket	SIRET 50530031900017	Soutien au sport de haut niveau	105 000,00 €	: numéraire	80 000 € liquidation en cours - 25 000 € liquidation en cours	- 80 000 € après notification de la convention sous réserve de la réception des documents demandés - 25 000 € après notification de la convention sous réserve de la réception d'une attestation de la Fédération Française de Basket ou de la Ligue Régionale de Basket labellisant le centre d'entrainement où centre de formation mis en place.'	
Communauté Urbaine le Havre Seine métropole		25/06/2024	20240200	Saint-Thomas Basket	⊠IRET 50530031900017	Soutien au sport de haut niveau	105 000,00 €	: numéraire	80 000 € liquidation le 03/09/2024 - 25 000 € liquidation le 03/09/2024	- 80 000 € après notification de la convention sous réserve de la réception des documents demandés - 25 000 € après notification de la convention sous réserve de la réception d'une attestation de la Fédération Française de Basket ou de la Ligue Régionale de Basket labellisant le centre d'entrainement où centre de formation mis en place.'	
Communauté Urbaine le Havre Seine métropole		27/03/2023	20230066	GONFREVILLE HANDBALL	₩762006389	Soutien au sport de haut niveau	103 780,00 €	: numéraire	78 780 € représentant le montant plafond de la subvention déterminé par le principe suivant : 50 % de la subvention de fonctionnement. Liquidé le 4/05/2023 - 25 000 € après notification .	- 78 780 € après notification de la convention sous réserve de la présentation de la convention de subvention de fonctionnement notifiée conclue entre le club et la ville de Gonfreville Havre - 25 000 € après notification de la convention sous réserve de la réception d'une attestation de la FFHB ou de la Ligue Régionale de Handball labellisant le centre d'entrainement où centre de formation mis en place.'	Fonctionnement
		CC Decembre 2024	CC Decembre 2024	GONFREVILLE HANDBALL	N°SIRET 817 937 451 000 18	Soutien au sport de haut niveau	105 000,00 €	: numéraire	 40 000 € en janvier-février 2025 40 000 € en avril – mai 2025 (après versement de 2e acompte de la ville de Gonfreville l'Orcher) 25 000 € forfait formation 	 40 000 € après notification de la convention sour réserve de la réception de la délibération notifiée de la ville de Gonfreville l'Orcher attribuant la subvention de fonctionnement au club; 40 000 € en avril – mai 2025 (après versement du 20 acompte de la ville de Gonfreville l'Orcher) sous réserve de la réception par la CU des documents demandés aux articles 8 et 9; 25000 € notification de la convention sous réserve de la réception d'une attestation de la FFHB ou de la Ligue Régionale labellisant le centre d'entrainement pour la saison en cours 	Fonctionnement
Communauté Urbaine le Havre Seine métropole		19/10/2023	20230409	TRANSAT JACQUES VABRE 2023	W784002579	Soutien à une manifestation contribuant à l'attractivité et au rayonnemernt du territoire	60 000,00 €	numéraire			Fonctionnement

Communauté Urbaine le Havre Seine métropole	31/03/2023	20230038	BAILLEUR SOCIAL SEMINOR	SIRET 34605002400063	Convention pour les opérations de rénovation de Séminor Action 11 PLH 22-27	45 000,00 €	numéraire			-	Investissement
Communauté Urbaine le Havre Seine métropole	31/03/2023	20230035	BAILLEUR SOCIAL HABITAT 76	SIRET 78110744600069	Opération Les tennis à Etretat Convention pour les opérations de rénovation d'Habitat 76 Action 11 PLH 22-27	63 000,00 €	numéraire		3 40 000 € en avril – mai 2025 (après versement du 2 e ou Soit on précise une date, soit on indique « dans les 30 jou		Investissement
Communauté Urbaine le Havre Seine métropole	31/03/2023	20230035	BAILLEUR SOCIAL HABITAT 76	SIRET 78110744600069	Opération Gondouin à Gonfreville l'Orcher Convention pour les opérations de rénovation d'Habitat 76 Action 11 PLH 22-27 Opération Le Raimbourg à Montivilliers	288 000,00 €	numéraire	Même question que pour Aplemont ? Sommes-nous obli	ig Même question que pour Aplemont ? Sommes-nous oblig	_	Investissement
Communauté Urbaine le Havre Seine métropole	31/03/2023	20230035	BAILLEUR SOCIAL HABITAT 76	SIRET 78110744600069	Convention pour les opérations de rénovation d'Habitat 76 Action 11 PLH 22-27 Opération Beaulieu à Harfleur	72 000,00 €	numéraire	Acompte 36 000 € en attente du démarrage des travaux Solde 36 000 € en attente de la fin des travaux	Versement en deux temps Un acompte de 50% du montant au dépôt et après étude des pièces suivantes : - Une note synthétique de l'opération - une étude énergétique précisant le niveau actuel et projeté après travaux - Le plan de financement de l'opération - L'OS de démarrage des travaux Un solde de 50% du montant après présentation de : - La déclaration de fin de traavux - Le DPE après travaux - Le bilan financier définitif de l'opération	_	Investissement
Communauté Urbaine le Havre Seine métropole	31/03/2023	20230035	BAILLEUR SOCIAL HABITAT 76	SIRET 78110744600069	Convention pour les opérations de rénovation d'Habitat 76 Action 11 PLH 22-27 Opération Bld François Ier à Le Havre	429 000,00 €	numéraire	Acompte 214 500 € en attente du démarrage des travaux Solde 214 500 € en attente de la fin des travaux	Versement en deux temps Un acompte de 50% du montant au dépôt et après étude des pièces suivantes : - Une note synthétique de l'opération - une étude énergétique précisant le niveau actuel et projeté après travaux - Le plan de financement de l'opération - L'OS de démarrage des travaux Un solde de 50% du montant après présentation de : - La déclaration de fin de traavux - Le DPE après travaux - Le bilan financier définitif de l'opération	_	Investissement
Communauté Urbaine le Havre Seine métropole	11/04/2023	20230036	BAILLEUR SOCIAL LOGEO SEINE	SIRET 36750089900201	Convention pour les opérations de rénovation de Logeo Seine Action 11 PLH 22-27 Opération Tour réservoir à Le Havre	645 000,00 €	numéraire	Acompte 322 500 € en attente du démarrage des travaux Solde 322 500 € en attente de la fin des travaux	Versement en deux temps Un acompte de 50% du montant au dépôt et après étude des pièces suivantes : - Une note synthétique de l'opération - une étude énergétique précisant le niveau actuel et projeté après travaux - Le plan de financement de l'opération - L'OS de démarrage des travaux Un solde de 50% du montant après présentation de : - La déclaration de fin de traavux - Le DPE après travaux - Le bilan financier définitif de l'opération	_	Investissement
Communauté Urbaine le Havre Seine métropole	11/04/2023	20230036	BAILLEUR SOCIAL LOGEO SEINE	SIRET 36750089900201	Convention pour les opérations de rénovation de Logeo Seine Action 11 PLH 22-27 Opération Capuchet 2 à Le Havre	165 000,00 €	numéraire	Acompte 82 500 € en attente du démarrage des travaux Solde 82 500 € en attente de la fin des travaux	Versement en deux temps Un acompte de 50% du montant au dépôt et après étude des pièces suivantes : - Une note synthétique de l'opération - une étude énergétique précisant le niveau actuel et projeté après travaux - Le plan de financement de l'opération - L'OS de démarrage des travaux Un solde de 50% du montant après présentation de : - La déclaration de fin de traavux - Le DPE après travaux - Le bilan financier définitif de l'opération	_	Investissement
Communauté Urbaine le Havre Seine métropole	11/04/2023	20230034	BAILLEUR SOCIAL CIF COOPERATIVE NORMANDIE	SIRET 85580046200027	Convention pour les opérations de rénovation de Cif Coopérative Normandie Action 11 PLH 22-27 Opération Manevilette	36 000,00 €	numéraire	Acompte 18 000 € en attente du démarrage des travaux Solde 18 000 € en attente de la fin des travaux	Versement en deux temps Un acompte de 50% du montant au dépôt et après étude des pièces suivantes : - Une note synthétique de l'opération - une étude énergétique précisant le niveau actuel et projeté après travaux - Le plan de financement de l'opération - L'OS de démarrage des travaux Un solde de 50% du montant après présentation de : - La déclaration de fin de traavux - Le DPE après travaux - Le bilan financier définitif de l'opération	_	Investissement
Communauté Urbaine le Havre Seine métropole	26/07/2023	20230037	BAILLEUR SOCIAL 3F NORMANVIE	SIRET 55214154100102	Convention pour les opérations de rénovation de 3F Normanvie Action 11 PLH 22-27 Opération Copieux	300 000,00 €	numéraire	Acompte 150 000 € en attente du démarrage des travaux Solde 150 000 € en attente de la fin des travaux	Versement en deux temps Un acompte de 50% du montant au dépôt et après étude des pièces suivantes : - Une note synthétique de l'opération - une étude énergétique précisant le niveau actuel et projeté après travaux - Le plan de financement de l'opération - L'OS de démarrage des travaux Un solde de 50% du montant après présentation de : - La déclaration de fin de traavux - Le DPE après travaux - Le bilan financier définitif de l'opération	_	Investissement

Communauté Urbaine le Havre Seine métropole	26/07/2023	20230037	BAILLEUR SOCIAL 3F NORMANVIE	SIRET 55214154100102	Convention pour les opérations de rénovation de 3F Normanvie Action 11 PLH 22-27 Opération Fauvel	153 000,00 €	numéraire	Acompte 76 500 € en attente du démarrage des travaux Solde 76 500 € en attente de la fin des travaux	Versement en deux temps Un acompte de 50% du montant au dépôt et après étude des pièces suivantes : - Une note synthétique de l'opération - une étude énergétique précisant le niveau actuel et projeté après travaux - Le plan de financement de l'opération - L'OS de démarrage des travaux Un solde de 50% du montant après présentation de : - La déclaration de fin de traavux - Le DPE après travaux - Le bilan financier définitif de l'opération	_	Investissement
Communauté Urbaine le Havre Seine métropole	11/04/2023	20220414	BAILLEUR SOCIAL LOGEO SEINE	SIRET 36750089900201	Convention N°9-2022 pour la construction du logement social du bailleur Logeo Seine dans le cadre du PLH 22-27 Opération Clos des fées à Saint Jouin de Bruneval	37 500,00 €	numéraire	Acompte 18 750 € en attente du démarrage des travaux Solde 18 750 € en attente de la fin des travaux	Versement en deux temps Un acompte de 50% du montant sur présentation de l'organisme de l'ordre de service de démarrage du chantier de construction ou sur présentation de l'acte d'acquisition et le contrat de VEFA le cas échéant Un solde de 50% sur présentation de la déclaration de fin de travaux avec conformité, les justificatifs des niveaux de loyer ainsi qu'un bilan financier de fin d'action faisant apparaître les dépenses et les recettes ou sur présentation de l'attestation de remise des bâtiments au propriétaire, justificatif des niveaux de loyer ainsi qu'un bilan financier dans le cadre d'une VEFA	_	Investissement
Communauté Urbaine le Havre Seine métropole	05/04/2023	20220414	BAILLEUR SOCIAL LOGEO SEINE	SIRET 36750089900201	Convention N°11-2022 pour la construction du logement social du bailleur Logeo Seine dans le cadre du PLH 22-27 Opération située route du Cap à Sainte-Adresse	24 000,00 €	numéraire	Acompte 12 000 € en attente du démarrage des travaux Solde 12 000 € en attente de la fin des travaux	Versement en deux temps Un acompte de 50% du montant sur présentation de l'organisme de l'ordre de service de démarrage du chantier de construction ou sur présentation de l'acte d'acquisition et le contrat de VEFA le cas échéant Un solde de 50% sur présentation de la déclaration de fin de travaux avec conformité, les justificatifs des niveaux de loyer ainsi qu'un bilan financier de fin d'action faisant apparaître les dépenses et les	_	Investissement
									recettes ou sur présentation de l'attestation de remise des bâtiments au propriétaire, justificatif des niveaux de loyer ainsi qu'un bilan financier dans le cadre d'une VEFA		
Communauté Urbaine le Havre Seine métropole	06/04/2023	20230110	ADIL	SIRET 3179955790005	7 Convention de partenariat POPAC Centre ancien II du Havre	32 500,00 €	numéraire	Solde 2023 effectué 14 novembre 2023	remise des bâtiments au propriétaire, justificatif des niveaux de loyer ainsi qu'un bilan financier	Financement par l'ANAH et la Banque des Territoires pour environ 50%	Investissement
Communauté Urbaine le Havre Seine métropole	06/04/2023	20230110	ADIL	SIRET 3179955790005	Exonération des loyers des locaux, terrain du refuge Exonération taxe foncière et taxe d'enlèvement des ordures ménagères	32 500,00 € 9 211 6 163	numéraire nature	Solde 2023 effectué 14 novembre 2023 exonération loyers et taxes (TF/TEOM) exonération loyers et taxes 2020 (COVID)	remise des bâtiments au propriétaire, justificatif des niveaux de loyer ainsi qu'un bilan financier dans le cadre d'une VEFA Subvention annuelle : 65 000 € / an sur 3 ans. Début de convention en juillet 2023, d'où le	la Banque des Territoires	
Communauté Urhaine	06/04/2023 convention d'objectifs 2022-2024 notifiée le 13/04/2022	20230110	ADIL Société Havraise Protection des Animaux (SHPA)		Exonération des loyers des locaux, terrain du refuge	9 211		exonération loyers et taxes (TF/TEOM)	remise des bâtiments au propriétaire, justificatif des niveaux de loyer ainsi qu'un bilan financier dans le cadre d'une VEFA Subvention annuelle : 65 000 € / an sur 3 ans. Début de convention en juillet 2023, d'où le versement d'une demi-année en 2023.	la Banque des Territoires	Investissement
Communauté Urbaine Le Havre Seine métropole Communauté Urbaine	convention d'objectifs 2008 495 200 015 2022-2024 notifiée le				Exonération des loyers des locaux, terrain du refuge Exonération taxe foncière et taxe d'enlèvement des ordures ménagères liées à l'occupation de ces locaux Association d'utilité publique : accueil les animaux abandonnés, maltraités	9 211 6 163	nature	exonération loyers et taxes (TF/TEOM) exonération loyers et taxes 2020 (COVID) Versement en deux fois : 60 000 € à la réception d'un appel de fonds et Budget Prévisionnel 15 000 € à partir du 1er juillet et à réception des	remise des bâtiments au propriétaire, justificatif des niveaux de loyer ainsi qu'un bilan financier dans le cadre d'une VEFA Subvention annuelle : 65 000 € / an sur 3 ans. Début de convention en juillet 2023, d'où le versement d'une demi-année en 2023. en complément du soutien financier 60 000 euros sur appel de fonds avec présentation du BP N-1 15 000 euros sur présentation : - Comptes annuels détaillés N-1, -Rapport d'activité N-1, -Rapport du commissaire aux comptes N- 1, -PV du conseil d'administration jusqu'au 30 juin N-1, -Tableau de bord trimestriel au 30 juin de l'année en cours, -Dernière version des statuts -Liste des membres du bureau et du conseil	la Banque des Territoires	Investissement Fonctionnement
Communauté Urbaine Le Havre Seine métropole Communauté Urbaine Le Havre Seine métropole 20 0	Convention d'objectifs 2022-2024 notifiée le 13/04/2022 Convention objectifs 2021-2024 notifiée le 13/04/2022	Association annexée au	Société Havraise Protection des Animaux (SHPA) Association Médicale des Urgences du Havre	78107305100059	Exonération des loyers des locaux, terrain du refuge Exonération taxe foncière et taxe d'enlèvement des ordures ménagères liées à l'occupation de ces locaux Association d'utilité publique : accueil les animaux abandonnés, maltraités ou en sortie de fourrière animale Service d'intérêt général : accompagnement des médecins généralistes en visite de jour et de nuit dans le cadre de la continuité comme de la	9 211 6 163 75 000	nature	exonération loyers et taxes (TF/TEOM) exonération loyers et taxes 2020 (COVID) Versement en deux fois : 60 000 € à la réception d'un appel de fonds et Budget Prévisionnel 15 000 € à partir du 1er juillet et à réception des pièces justificatives 15 octobre N-1 au plus tard : demande de subvention adressée à la Cu avec pièces justificatives Versement en deux fois : 75% au cours du 1er semestre de l'année, soit 18 750 €. 25% restant, soit 6 250 € à réception de des	remise des bâtiments au propriétaire, justificatif des niveaux de loyer ainsi qu'un bilan financier dans le cadre d'une VEFA Subvention annuelle : 65 000 € / an sur 3 ans. Début de convention en juillet 2023, d'où le versement d'une demi-année en 2023. en complément du soutien financier 60 000 euros sur appel de fonds avec présentation du BP N-1 15 000 euros sur présentation : - Comptes annuels détaillés N-1, -Rapport d'activité N-1, -Rapport du commissaire aux comptes N- 1, -PV du conseil d'administration jusqu'au 30 juin N-1, -Tableau de bord trimestriel au 30 juin de l'année en cours, -Dernière version des statuts -Liste des membres du bureau et du conseil d'administration au 30 juin de l'année en cours. Pièces justificatives à fournir - Une note de présentation du dispositif d'accompagnement des médecins de garde et de ses évolutions éventuelles -Un budget prévisionnel détaillé des activités de l'AMUH (avec financements et subventions attendus auprès de tout autre organisme et partenaire. Ce budget devra être présenté analytiquement. Si ce budget n'est que provisoire, l'AMUH s'engage à faire parvenir au cours du 1er semestre de l'année de la subvention un budget	la Banque des Territoires	Fonctionnement
Communauté Urbaine Le Havre Seine métropole Communauté Urbaine Le Havre Seine métropole Communauté Urbaine Le Havre Seine métropole 20 0	Convention d'objectifs 2022-2024 notifiée le 13/04/2022 Convention objectifs 2021-2024 notifiée le 17/05/2021 Convention objectifs 2021-2024 notifiée le 17/05/2021 Convention de partenariat 2023 notifiée le	Association annexée au budget	Société Havraise Protection des Animaux (SHPA) Association Médicale des Urgences du Havre (AMUH)	78107305100059	Exonération des loyers des locaux, terrain du refuge Exonération taxe foncière et taxe d'enlèvement des ordures ménagères liées à l'occupation de ces locaux Association d'utilité publique : accueil les animaux abandonnés, maltraités ou en sortie de fourrière animale Service d'intérêt général : accompagnement des médecins généralistes en visite de jour et de nuit dans le cadre de la continuité comme de la permanence des soins. Aider le territoire à intégrer les conséquences de l'augmentation de la	9 211 6 163 75 000	numéraire	exonération loyers et taxes (TF/TEOM) exonération loyers et taxes 2020 (COVID) Versement en deux fois : 60 000 € à la réception d'un appel de fonds et Budget Prévisionnel 15 000 € à partir du 1er juillet et à réception des pièces justificatives 15 octobre N-1 au plus tard : demande de subvention adressée à la Cu avec pièces justificatives Versement en deux fois : 75% au cours du 1er semestre de l'année, soit 18 750 €. 25% restant, soit 6 250 € à réception de des documents Mandatement dans les 30 jours après notification	remise des bâtiments au propriétaire, justificatif des niveaux de loyer ainsi qu'un bilan financier dans le cadre d'une VEFA Subvention annuelle : 65 000 € / an sur 3 ans. Début de convention en juillet 2023, d'où le versement d'une demi-année en 2023. en complément du soutien financier 60 000 euros sur appel de fonds avec présentation du BP N-1 15 000 euros sur présentation : - Comptes annuels détaillés N-1, -Rapport d'activité N-1, -Rapport du commissaire aux comptes N- 1, -PV du conseil d'administration jusqu'au 30 juin N-1, -Tableau de bord trimestriel au 30 juin de l'année en cours, -Dernière version des statuts -Liste des membres du bureau et du conseil d'administration au 30 juin de l'année en cours. Pièces justificatives à fournir - Une note de présentation du dispositif d'accompagnement des médecins de garde et de ses évolutions éventuelles -Un budget prévisionnel détaillé des activités de l'AMUH (avec financements et subventions attendus auprès de tout autre organisme et partenaire. Ce budget devra être présenté analytiquement. Si ce budget n'est que provisoire, l'AMUH s'engage à faire parvenir au cours du 1er semestre de l'année de la subvention un budget prévisionnel définitif.) Afin d'exercer son droit de contrôle, la Communauté urbaine recevra le bilan moral et	la Banque des Territoires	Fonctionnement Fonctionnement Fonctionnement

								<u> </u>	T.,	
Communauté Urbaine Le Havre Seine métropole	06/04/2023	20230115	COPROPRIETE 88 RUE JEAN-JACQUES ROUSSEAU	SANS OBJET	Travaux parties communes de l'immeuble	40 223	numéraire	Previsionnel 11/2023	Réalisation des travaux prévus + décence des logements loués	Investissemen
Communauté Urbaine Le Havre Seine métropole	01/06/2023	20230209	COPROPRIETE 65 RUE LABEDOYERE	SANS OBJET	Travaux parties communes de l'immeuble	29 646	numéraire	Previsionnel ()4/2()23	Réalisation des travaux prévus + décence des logements loués	Investissemen
Communauté Urbaine Le Havre Seine métropole	01/06/2023	20230209	COPROPRIETE 16 RUE DUME D'APLEMONT	SANS OBJET	Travaux parties communes de l'immeuble	45 000	numéraire	Prévisionnel 08/2023	Réalisation des travaux prévus + décence des logements loués	Investissemen
Communauté Urbaine Le Havre Seine métropole	14/12/2023	20230522	COPROPRIETE 30BIS RUE BERTHELOT	SANS OBJET	Travaux parties communes de l'immeuble	35 578	numéraire	IPrevisionnel 01/24	Réalisation des travaux prévus + décence des logements loués	Investissemen
Communauté Urbaine Le Havre Seine métropole	07/08/2023	20230178	INITIATIVE LE HAVRE ESTUAIRE	5109737040002	Initiative Le Havre Estuaire a pour but d'accompagner en amont les créateurs ou repreneurs d'entreprises et de les suivre pendant leurs premières années d'existence afin de renforcer leur pérennité. La présente convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles la CU apporte son soutien aux activités d'intérêt général que l'Association entend mettre en œuvre conformément à ses statuts et telles que précisées à l'article 2 de la convention.	26 209	numéraire	Premier trimestre 2024	Paiement sur bilan (selon indicateurs mentionnés dans la convention)	Fonctionneme
Communauté Urbaine Le Havre Seine métropole	Convention triennale 2024- 2026 notifiée le 22/02/24	2023095	AURH	7810640760004	Afin de soutenir les actions de l'AURH mentionnées à l'article 2 de la convention et à la condition que l'AURH respecte toutes les clauses de la présente convention, la Communauté urbaine s'engage à verser une cotisation annuelle (sous réserve du vote, chaque année, des crédits nécessaires par le conseil communautaire et dans le respect des textes législatifs et réglementaires en vigueur).	931 200	numéraire	La cotisation annuelle de la Communauté urbaine sera versée en trois fois (janvier, mai et septembre) sur appel de l'AURH, précisant les montants.	L'AURH transmettra, chaque année le PV du CA arrêtant le montant de la part. Si le montant de la cotisation pour l'année de référence n'est pas encore connu au moment où le premier versement doit intervenir, le montant de ce premier versement sera du tiers du montant de la cotisation annuelle de l'année précédente. Si lors du deuxième appel, le montant de la cotisation pour l'année de référence n'est toujours pas connu, le montant de ce second versement sera également du tiers du montant de la cotisation annuelle de l'année précédente. Le dernier versement sera effectué après détermination du montant de la cotisation annuelle et soldera celleci. Si lors du deuxième appel, le montant de la cotisation pour l'année de référence est connu, le second et le troisième appel seront chacun de la moitié du solde, après perception du premier appel.	Fonctionneme
Communauté Urbaine Le Havre Seine métropole	Convention quadriennale 2022-2025 signée le 2 janvier 2023	20220417	CAUE	3177839180005	Mise en oeuvre des missions d'intérêt général fixées par la loi dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement	55 000 € / an	numéraire	appel de versement de la part du CAUE avant le 1er novembre de chaque année	L'association s'engage à fournir dans les 6 mois suivant le clôture de chaque exercice les documents suivants : bilan d'activités, comptes annuels, statuts, liste à jour des membres. L'association s'engage à fournir au moins 3 mois avant le terme de la convention un bilan d'ensemble, qualitatif et quantitatif, de la mise en oeuvre des missions précisées de la convention. La Communauté urbaine procède à la réalisation d'une évaluation contradictoire avec l'association de la réalisation des missions auxquelles elle a apporté son concours.	Fonctionneme
Communauté Urbaine Le Havre Seine métropole	Convention triennale 2024- 2026	2023094	LE HAVRE SEINE DEVELOPPEMENT	3527788720003	La présente convention cadre, a pour objet de définir les conditions dans lesquelles la Communauté urbaine apporte son soutien financier aux activités d'intérêt général que Le Havre Seine Développement entend poursuivre sur le territoire de la Communauté urbaine conformément à ses statuts et telles que précisées à l'article 2.	210 000	numéraire	La cotisation annuelle de la Communauté urbaine sera versée en trois fois (janvier, mai et septembre) sur appel de LHSD, précisant les montants.	LHSD transmettra, chaque année, à la Communauté urbaine le PV du CA arrêtant le montant de la part. Si le montant de la cotisation pour l'année de référence n'est pas encore connu au moment où le premier versement doit intervenir, le montant de ce premier versement sera du tiers du montant de la cotisation annuelle de l'année précédente. Si lors du deuxième appel, le montant de la cotisation pour l'année de référence n'est toujours pas connu, le montant de ce second versement sera également du tiers du montant de la cotisation annuelle de l'année précédente. Le dernier versement sera effectué après détermination du montant de la cotisation annuelle et soldera celle- ci. Si lors du deuxième appel, le montant de la cotisation pour l'année de référence est connu, le second et le troisième appel seront chacun de la moitié du solde, après perception du premier appel.	Fonctionneme
Communauté Urbaine le Havre Seine métropole	31/01/2023	20220310	Association Papa's Production	W762001390	Festival Ouest Park 2022	70 000,00 €	Numéraire	30% et 20% versés ke 09/03/2023 Solde 50% versé le 11/05/2023	30% à la notification de la convention 20% le lendemain de la manifestation Solde sur appel de fonds et réception bilan	Fonctionneme
Communauté Urbaine le Havre Seine métropole	02/05/2023	20230010	Association Ecole 42 Le Havre	W762011452	Subvention de fonctionnement général de l'école 2023	80 000,00 €	Numéraire	Acompte 80% versé le 08/06/2023	Acompte de 80% après notification de la convention - Solde à réception de l'appel de fonds et bilan	Fonctionneme
Communauté Urbaine le Havre Seine métropole	02/05/2023	20230010	Association Ecole 42 Le Havre	W762011452	Subvention de fonctionnement en nature => Mise à disposition des équipements informatiques pour la période 2023-2029	66 592,07 €	Nature		-	Fonctionneme
Communauté Urbaine le Havre Seine métropole	03/08/2023	20230275	Association HB Production	W762005495	Festival Week end béton 2023	30 000,00 €	Numéraire	Acompte 50% verse le 03/08/2023	50% à l'issue de la notification de la présente convention Le solde sur appel de fonds avec bilan	Fonctionneme
Communauté Urbaine le Havre Seine métropole	20/09/2023	20230276	Association Papa's Production	W762001390	Festival Ouest Park 2023	85 000,00 €	Numéraire	Acompte 20% versé le 07/11/2023	30% à la notification de la convention 20% le lendemain de la manifestation Solde sur appel de fonds et réception bilan	Fonctionneme
Communauté Urbaine le Havre Seine métropole	10/02/2023	20220349	Comunauté d'Universités et établissements Normandie Université - COMUE	130021330	Soutien des activités de l'association CHEERS (développement de la coopération entre les membres et renforcement de l'attractivité de l'enseignement supérieur havrais)	50 000,00 €	Numéraire	2022 : Acompte versé le 25/04/2023 Solde versé le 28/09/2023 2023 : Acomptre versé le 05/12/2023 Solde 2023 : sera versé après réception justificatifs	Convention 2022-2025: Subvention totale de 150 000 € (50 000 € sur 3 ans) 1ère année: 25 000 € à la notification de la convention et le solde après réception de l'appel de fonds et présentation du contrat de travail et bilan d'activités Années suivantes: acompte au renouvellement du contrat et versement du solde sur appel de fonds et présentation du bilan	Fonctionneme

Communauté Urbaine le Havre Seine métropole	18/11/2021	20210433	SNCF Réseau	412 280 737	études préliminaires pour la suppression de la bifurcation Harfleur vers la ligne 361 000 Harfleur Rolleville	131 892,71 €	numéraire	acompte 2022 : 131 268 €	dates prévisionnelles des appels de fonds entre janvier 2022 et juin 2023	Investissement
Communauté Urbaine le Havre Seine métropole	09/02/2023	20230062	SNCF Réseau / SNCF Voyageurs	412 280 737 519 037 584	études et recensement des intallations ferroviaires dans le cadre d'une étude de cession d'un foncier SNCF rue Demidoff pour la création d'un dépôt de tramway	148 127,75 €	numéraire	solde 2023 : 624,71 € acompte et solde 2023 : 148 127,75 €	appel de fonds 100 % à la signature de la convention	Investissement
Communauté Urbaine le Havre Seine métropole	06/07/2023	20230322	SNCF Réseau	412 280 737	financement des études d'avant projet, rédaction des dossiers de consultation des entreprises et réalisation des travaux préparatoires à la cession du site de la bédoyère (site rue Demidoff) ligne 340 000 Rouen au Havre)	1 249 073,34 €	numéraire	acompte 2023 : 249 814,67 € acomptes 2024 : 749 444 € prévisionnel 2025 : 62 453,67 € prévisionnel 2026 : 62 453,67 €	dates prévisionnelles des appels de fonds entre août 2023 et janvier 2026	Investissement
Communauté Urbaine le Havre Seine métropole	06/07/2023	20230319	SNCF Réseau	[A1] / XII / 3 /	financement des études d'avant projet, rédaction des dossiers de consultation des entreprises, de l'achat des fournitures et de la réalisation de la phase 1 pour la suppression de la bifurcation d'Harfleur vers la ligne 361 000 Harfleur Rolleville	2 937 085,78 €	C numéraire	acompte 2023 : 371 984,77 € acomptes 2024 : 1 096 558,12 € prévisionnel 2025 : 881 125,74 € prévisionnel 2026 : 587 417,16€	dates prévisionnelles des appels de fonds entre août 2023 et juin 2026	Investissement
Communauté Urbaine le Havre Seine métropole	28/03/2024	20230450	BAILLEUR SOCIAL LOGEO SEINE	SIRET 36750089900201	Convention PLH N°2-2023 pour la construction du logement social du bailleur LOGEO SEINE dans le cadre du PLH 22-27 Opération située rue Horace VERNETau Havre	52 500,00 €	numéraire	Le bailleur ne connait pas la date de début des travaux	Versement en deux temps Un acompte de 50% du montant sur présentation de l'organisme de l'ordre de service de démarrage du chantier de construction ou sur présentation de l'acte d'acquisition et le contrat de VEFA le cas échéant Un solde de 50% sur présentation de la déclaration de fin de travaux avec conformité, les justificatifs des niveaux de loyer ainsi qu'un bilan financier de fin d'action faisant apparaître les dépenses et les recettes ou sur présentation de l'attestation de remise des bâtiments au propriétaire, justificatif des niveaux de loyer ainsi qu'un bilan financier dans le cadre d'une VEFA	
Communauté Urbaine le Havre Seine métropole	28/03/2024	20230450	BAILLEUR SOCIAL LOGEO SEINE	SIRET 36750089900201	Convention PLH N°3-2023 pour la construction du logement social du bailleur LOGEO SEINE dans le cadre du PLH 22-27 Opération située rue du 329ème au Havre	32 000,00 €	numéraire	Le bailleur ne connait pas la date de début des travaux	Versement en deux temps Un acompte de 50% du montant sur présentation de l'organisme de l'ordre de service de démarrage du chantier de construction ou sur présentation de l'acte d'acquisition et le contrat de VEFA le cas échéant Un solde de 50% sur présentation de la déclaration de fin de travaux avec conformité, les justificatifs des niveaux de loyer ainsi qu'un bilan financier de fin d'action faisant apparaître les dépenses et les recettes ou sur présentation de l'attestation de remise des bâtiments au propriétaire, justificatif des niveaux de loyer ainsi qu'un bilan financier dans le cadre d'une VEFA	
Communauté Urbaine le Havre Seine métropole	28/03/2024	20230450	BAILLEUR SOCIAL LOGEO SEINE	SIRET 36750089900201	Convention PLH N°5-2023 pour la construction du logement social du bailleur LOGEO SEINE dans le cadre du PLH 22-27 Opération située à Octeville sur Mer	68 000,00 €	numéraire	Le bailleur ne connait pas la date de début des travaux	Versement en deux temps Un acompte de 50% du montant sur présentation de l'organisme de l'ordre de service de démarrage du chantier de construction ou sur présentation de l'acte d'acquisition et le contrat de VEFA le cas échéant Un solde de 50% sur présentation de la déclaration de fin de travaux avec conformité, les justificatifs des niveaux de loyer ainsi qu'un bilan financier de fin d'action faisant apparaître les dépenses et les recettes ou sur présentation de l'attestation de remise des bâtiments au propriétaire, justificatif des niveaux de loyer ainsi qu'un bilan financier dans le cadre d'une VEFA	
Communauté Urbaine le Havre Seine métropole	27/01/2024	20230561	Comité des Oeuvres sociales et des Loisirs du Havre	W762002888	Subvention pour la mise en oeuvre des prestations d'action sociales pour le personnel de la CULHSM => Subventions d'action sociale et de fonctionnement	387 706,33 € (au 31/12/2024)	numéraire	Calendrier annuel des versements effectifs de la subvention de fonctionnement : 50% fin janvier 30% fin avril 20% fin septembre Calendrier annuel de versement de la subvention d'action sociale : 100% au cours du mois d'avril	Calendrier annuel des versements effectifs de la subvention de fonctionnement : 50% fin janvier 30% fin avril 20% fin septembre Calendrier annuel de versement de la subvention d'action sociale : 100% au cours du mois d'avril	fonctionnement
Communauté Urbaine le Havre Seine métropole	06/04/2023	20230110	ADIL	SIRET 31799557900057	Convention de partenariat POPAC Centre ancien II du Havre	65 000,00 €	numéraire	Solde 2024 effectué 28 juin 2024	Subvention annuelle : 65 000 € / an sur 3 ans.	Financement par l'ANAH et la Banque des Territoires pour environ 50% Investissement
Communauté Urbaine Le Havre Seine métropole	09/02/2023	20230031	COPROPRIETE 68 RUE CASIMIR DELAVIGNE	SANS OBJET	Travaux parties communes de l'immeuble	45 000	numéraire	Prévisionnel 11/2024	Réalisation des travaux prévus + décence des logements loués	Investissement
	CC Décembre 2024	CC Décembre 2024	Aplemont Le Havre Basket	N°SIRET 929 804 656 00015	Soutien au sport de haut niveau	117 000,00 €	numéraire	titre de la saison 2024/2025 30 000 € versé lors du 1er trimestre 2025 après	69 000 € à compter du 15 janvier 2025 et après notiofication de la convention 18 000 € dès réception de l'avenant notifié n°3 à la convention de subvention de fonctionnement autorisant la ville du Havre à verser un complément de 30 000 € au titre de la saison 2024/2025 30 000 € versé lors du 1er trimestre 2025 après notification de la présente convention sous réserve de la réception par la CU d'une attestation de la Fédération Française de Basket ou de la Ligue Régionale de Basket labellisant le centre d'entrainement où centre de formation mis en place pour la saison en cours.	Fonctionnement

	24/10/2024	20240365	HAC handball	n°SIRET 383 689 676 00021	Soutien au sport de haut niveau	180 000,00 €	numéraire	notification de la convention sous réserve de la réception par la CU ; - 25 % de la subvention, soit 45 000 € lors du	a - 75% de la subvention soit 135 000 € après la notification de la convention sous réserve de la réception par la CU; 1 - 25 % de la subvention, soit 45 000 € lors du premier trimestre de l'année 2025 sous réserve de la réception par la CU;	Fonctionnement
Communauté Urbaine le Havre Seine métropole	10/02/2023	20220349	Comunauté d'Universités et établissements Normandie Université - COMUE	130021330	Soutien des activités de l'association CHEERS (développement de la coopération entre les membres et renforcement de l'attractivité de l'enseignement supérieur havrais)	50 000,00 €	Numéraire	2022 : Acompte versé le 25/04/2023 Solde versé le 28/09/2023 2023 : Acomptre versé le 05/12/2023 Solde 2023 : sera versé après réception justificatifs 2024 : après réception des éléments	Convention 2022-2025 : Subvention totale de 150 000 € (50 000 € sur 3 ans) 1ère année : 25 000 € à la notification de la convention et le solde après réception de l'appel de fonds et présentation du contrat de travail et bilan d'activités Années suivantes : acompte au renouvellement du contrat et versement du solde sur appel de fonds et présentation du bilan	Fonctionnement
Communauté Urbaine le Havre Seine métropole	24/06/2024	20240066	Association Ecole 42 Le Havre	W762011452	Subvention de fonctionnement général de l'école 2024	65 000,00 €	Numéraire	Acompte 80% payé le 19/07/2024 Solde mandaté le 13/11/2024	Acompte de 80% après notification de la convention Solde à réception de l'appel de fonds et bilan	Fonctionnement
Communauté Urbaine le Havre Seine métropole	24/06/2024	20240066	Association Ecole 42 Le Havre	W762011452	Subvention de fonctionnement en nature => Mise à disposition des équipements informatiques pour la période 2023-2029	68 855,83 €	Nature			Fonctionnement
Communauté Urbaine le Havre Seine métropole	03/08/2023	20240150	Association HB Production	W762005495	Festival Week end béton 2024	30 000,00 €	Numéraire	Acompte et solde non versés à ce jour	Selon convention période 2023-2025 Pour l'année 2024 : Acompte 50% sous réserve d'une présentation exhaustive du programme et du budget alloué pour l'édition Le Solde : sur appel de fonds et présentation du bilan moral et financier de l'édition	- Fonctionnement
Communauté Urbaine le Havre Seine métropole	02/12/2024	20240303	Association Papa's Production	W762001390	Festival Ouest Park 2024	70 000,00 €	Numéraire	Acompte et solde non versés à ce jour	60% à la notification de la présente convention ; Le solde, sur appel de fonds de la Papa's Production et après présentation d'un bilan moral et financier de la manifestation (au plus tard 6 mois après la fin de la manifestation)	- Fonctionnement
Communauté Urbaine le Havre Seine métropole	En cours de signature puis notification	20240305	Association Intercommunalités de France	W751108716	Congrès Intercommunalités de France - 34e Convention nationale de l'Intercommunalité	60 000,00 €	Numéraire	Subvention non versée à ce jour	Cette somme sera versée en une seule fois après l'événement.	- Fonctionnement